



Nantes, le - 1 MARS 2018

COMMUNIQUE

prescrivant l'élaboration du Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB) pour la région des Pays de la Loire

Conformément :

- au code de l'environnement, notamment ses articles L. 121-15-1 et suivants et R. 121-25 et suivants ;
- au code forestier, notamment ses articles L.113-2, L.121-2-2, et L.122-1 ;
- à la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 ;
- au décret 2017-155 du 08 février 2017 portant approbation du programme national de la forêt et du bois (PNFB) ;
- au plan pluriannuel régional de développement forestier (PPRDF) des Pays de la Loire 2012-2016 validé en commission régionale de la forêt et des produits forestiers du 27 mars 2013 ;

La préfète et la présidente de la région des Pays de la Loire vous informent que le programme régional de la forêt et du bois est en cours d'élaboration.

Les informations sont disponibles sur le site internet de la DRAAF et du conseil régional.

Ce communiqué vaut déclaration d'intention au sens des articles L121-17-1 et suivants du code de l'environnement. Il sera publié sur le site internet de la préfecture de région et sur le site internet du conseil régional. Il sera affiché dans les locaux de la préfecture de région.

La Préfète,

Nicole KLEIN

La Présidente du Conseil régional
des Pays de la Loire,

Christelle MORANÇAIS